

Image not found or type unknown



Approbation/rejet des comptes de copropriété

Par **helenedecannes**, le **16/05/2016** à **19:05**

Bonsoir,

Les comptes de la copropriété ont été rejetés lors de l'AG du 2 mars 2016, 4 factures ont été mises en exergue avec consignation du le PV de cette AG.

Le syndic en charge de notre copropriété a été mis en liquidation judiciaire en juillet 2015 par le Tribunal de Commerce de Cannes.

Un nouveau syndic a été désigné par l'